

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 17 Absent(s) excusé(s) : 27 Absent(s) : 10
---	---	---

Date de convocation : 24 septembre 2024.

Vote(s) pour : 82
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 septembre 2024,
Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2024-09-30-CM-2.3 :

Désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz à la Commission d'Indemnisation Amiable des entreprises.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues;

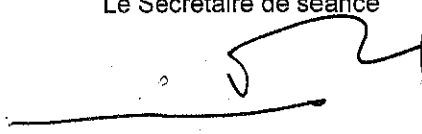
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Bureau, en date du 24 septembre 2024, portant création de la Commission d'Indemnisation Amiable des entreprises relative aux travaux de voirie portés par Metz Métropole,
CONSIDERANT qu'il convient de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants de Metz Métropole dans cette Commission,

DESIGNE à la Commission d'Indemnisation Amiable des entreprises :

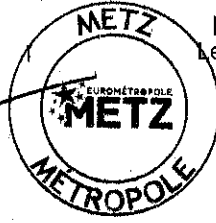
- en qualité de représentants titulaires :
 - Monsieur Thierry HORY
 - Madame Amandine LAVEAU-ZIMMERLE
- en qualité de représentants suppléants :
 - Monsieur Bertrand DUVAL
 - Madame Sylvie ROUX

Metz, le 1 octobre 2024

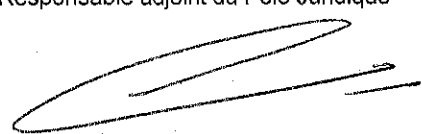
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Responsable adjoint du Pôle Juridique



Jean Hugues MARCHAL

Résumé de l'acte

057-200039865-20240930-2024-09-DC2-3-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DC2-3
Date de décision : lundi 30 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation de représentants de l'Eurométropole de Metz à la Commission d'Indemnisation Amiable des entreprises
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/10/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240930-2024-09-DC2-3-DE
Document principal : 99_DE-2-3.pdf

Historique :

02/10/24 09:08	En cours de création	
02/10/24 10:11	En préparation	Catherine DELLES
02/10/24 11:04	Reçu	Catherine DELLES
02/10/24 11:05	En cours de transmission	
02/10/24 11:10	Transmis en Préfecture	
02/10/24 11:19	Accusé de réception reçu	